



Projet financé par
l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III



COMPOSANTE III DROIT PÉNAL ET DROIT PÉNITENTIAIRE

Quatrième séminaire de formation

SF 3.4

« Pour un statut juridique global des victimes dans lequel une place spéciale est réservée aux violences fondées sur le genre, à la violence interfamiliale et aux victimes du terrorisme »

Madrid (ES), du 16 au 18 décembre 2014

Hôtel Catalonia Gran Via

EBAUCHE DE CONCLUSIONS FINALES

Le quatrième séminaire de formation sous la composante III organisé dans le cadre du projet Euromed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenu du 16 au 18 décembre 2014 à Madrid, Espagne.

Parmi les participants, il y avait les membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

La réunion fut ouverte par l'équipe chargée de la mise en œuvre du Projet Euromed Justice III, qui souhaite la bienvenue aux participants. La clôture du séminaire a été assurée par Andrés Salcedo Velasco, chef d'équipe du Projet Euromed Justice III.

Ensuite, Andrés Salcedo et José María Fernández Villalobos, le responsable de formation du projet Euromed Justice III, ont fait une présentation du Projet EuroMed Justice III et ont expliqué les principales questions proposées pour la discussion ainsi que le programme de travail et la méthodologie à suivre durant le séminaire.

Ils ont aussi présenté le travail réalisé dans ce domaine au cours des deux premières phases du projet.

Le corps de ce séminaire de formation a consisté en cinq exposés thématiques suivis de discussions, ainsi qu'un tour de table, une activité pratique et deux ateliers conduits et modérés par les experts de l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet.

Le premier exposé thématique sur « Que recouvre un règlement global sur le statut juridique des victimes ? L'architecture du règlement. » a été présenté par Andrés Salcedo et José María Fernández Villalobos.

Le deuxième exposé thématique sur « Quelles sont les solutions matérielles, procédurales et pénitentiaires par rapport aux besoins recensés dans ce règlement dans le cas de victimes du terrorisme ? » a été assuré par Silvia Miralles, Coordinatrice du Service Indemnisation, Direction générale d'aide aux victimes du terrorisme, Ministère de l'Intérieur, Espagne.

Le troisième exposé thématique a traité des « Solutions matérielles, procédurales et pénitentiaires par rapport aux besoins recensés dans ce règlement dans le cas d'enfants victimes » et a été présenté par Pietro Forno, Procureur adjoint, Bureau du procureur, Service des personnes vulnérables, Milan (IT).

Le quatrième exposé thématique a été fait par Eugenia Fernández Hernández, Procureur, conseillère auprès de la Direction générale de la coopération judiciaire internationale, Espagne, et a expliqué « L'expérience espagnole en matière de statut juridique global des victimes qui accorde une attention spéciale aux violences fondées sur le genre, à la violence interfamiliale et aux victimes du terrorisme ».

Le dernier exposé sur « Le système français de protection des femmes victimes de violences fondées sur le genre. L'expérience des tribunaux français » a été présenté par Hélène Davó, Magistrat, magistrat de liaison français en Espagne.

Tous ces exposés ont été suivis d'un débat animé.

Une activité pratique a été organisée par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet et a porté sur une approche pratique de la situation actuelle dans les pays partenaires du Voisinage Sud.

Ensuite, il y a eu un tour de table consacré aux solutions matérielles, procédurales et pénitentiaires par rapport aux besoins recensés dans ce règlement dans le cas de victimes, en tenant compte de leurs différentes caractéristiques.

Pour terminer, l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet a conduit et modéré un atelier dont le but était d'élaborer un tableau comparatif de la situation actuelle dans les pays partenaires du Voisinage Sud concernant le statut juridique des victimes.

Etant donné les objectifs de ce séminaire et compte tenu des recommandations faites durant les différentes séances de travail et les débats, les participants estiment que ce séminaire a atteint les résultats escomptés, à savoir qu'il leur a donné l'occasion de :

- Examiner pendant trois jours, et sous l'angle international, les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du séminaire.

- Se tenir informés de la situation actuelle et des développements futurs dans chaque pays partenaire du Voisinage Sud par rapport aux questions traitées par ce séminaire et mener un débat fructueux sur l'état des lieux dans ce domaine dans les pays partenaires du Voisinage Sud, tout en présentant leurs expériences ainsi que leurs cadres juridiques respectifs.
- Se familiariser avec l'architecture d'un règlement global sur le statut juridique des victimes selon la norme internationale.
- Avoir un meilleur aperçu de la situation actuelle dans ce domaine dans les pays partenaires du Voisinage Sud.
- Elaborer un tableau comparatif de la situation actuelle dans les pays partenaires du Voisinage Sud concernant le statut juridique des victimes.
- Analyser les solutions matérielles, procédurales et pénitentiaires par rapport aux besoins recensés dans ce règlement dans le cas de victimes du terrorisme.
- Examiner les solutions matérielles, procédurales et pénitentiaires par rapport aux besoins recensés dans ce règlement dans le cas d'enfants victimes.
- Entendre quelle est l'expérience espagnole en matière de statut juridique global des victimes qui accorde une attention spéciale aux violences fondées sur le genre, à la violence interfamiliale et aux victimes du terrorisme.
- Apprendre quelle est l'expérience des tribunaux français par rapport au système français de protection des femmes victimes de violences fondées sur le genre.
- Se familiariser avec le contenu et le fonctionnement du site Internet du projet.
- Recevoir la liste de la documentation de référence sur les questions examinées afin de faciliter les discussions et les débats au cours du séminaire de formation.
- Obtenir un panorama complet des versions finales des publications élaborées dans le cadre du Projet Euromed Justice III qui sont à présent disponibles sur le site Internet du projet.
- Etre informés de l'instrument TAIEX et de la possibilité qu'ils (les participants) ont de suggérer à leurs coordinateurs nationaux les lacunes à combler ou les besoins d'assistance technique supplémentaire, qui pourrait prendre la forme d'un suivi de ce séminaire de formation du projet Euromed Justice III, s'ils l'estiment utile et en lien direct avec le travail réalisé au cours de ce séminaire.

Les participants présents durant la lecture de ce document approuvent les conclusions de ce séminaire.

Les participants sont reconnaissants au ministère espagnol de la Justice, à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet pour l'organisation de ce séminaire.

Madrid, le 18 décembre 2014.